



PROGRAMME DE FORMATION

« Réaliser un DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels »

Objectifs de la formation :

- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et de votre activité.
- Faire une analyse des risques santé et sécurité au travail permettant de constituer le DUERP.
- Rédiger, compléter, mettre à jour votre document unique (DUERP).

Durée de la formation : 2 jours

Contenu de la formation :

- Les acteurs et responsables santé et sécurité au travail
 - Le cadre juridique et réglementaire
 - Les principes généraux de prévention
- Le vocabulaire : Dangers, risques, accidents du travail, Maladie Professionnelle, Situation dangereuse.
- Statistiques AT/MP
- Qu'est-ce que le document unique ? Le cadre juridique
- Mise en œuvre de l'évaluation des risques
 1. Notion d'inventaire et d'unité de travail
 2. Préparation de la démarche
 3. Identification des unités de travail, dangers et risques
 4. Analyse des risques
 5. Évaluation des risques / hiérarchisation
 6. Moyens de préventions existants
 7. Élaborer un plan d'action et/ou PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnel et d'Amélioration des Conditions de Travail)
- Mise à jour du DUERP
- Les principales familles de risques et aussi la poly exposition (risque chimique).

Demande aux stagiaires : venir avec un PC portable pour la partie pratique

Programme journée 1	
8h30	Présentation du formateur et des stagiaires
9h - 12h30	Questionnaire d'entrée Les acteurs et responsabilités en « Santé et Sécurité » Le cadre juridique et réglementaire général
12h30-13h30	Pause déjeuner
13h30 – 16h30	Le cadre juridique et réglementaire du Document Unique Début de la mise en œuvre de l'évaluation des risques Exercices de mise en application
16 h 30	Fin de la 1ère journée
Programme journée 2	
8h30 – 9h00	Validation des acquis de la 1 ^{ère} journée
9h00 - 12h30	Suite de la mise en œuvre de l'évaluation des risques Exercices d'application
12h30-13h30	Pause déjeuner
13h30 – 16h00	Application des connaissances : Construction de votre propre DUERP.
16 h 00	Questionnaire de sortie de formation
16 h 30	Fin de journée